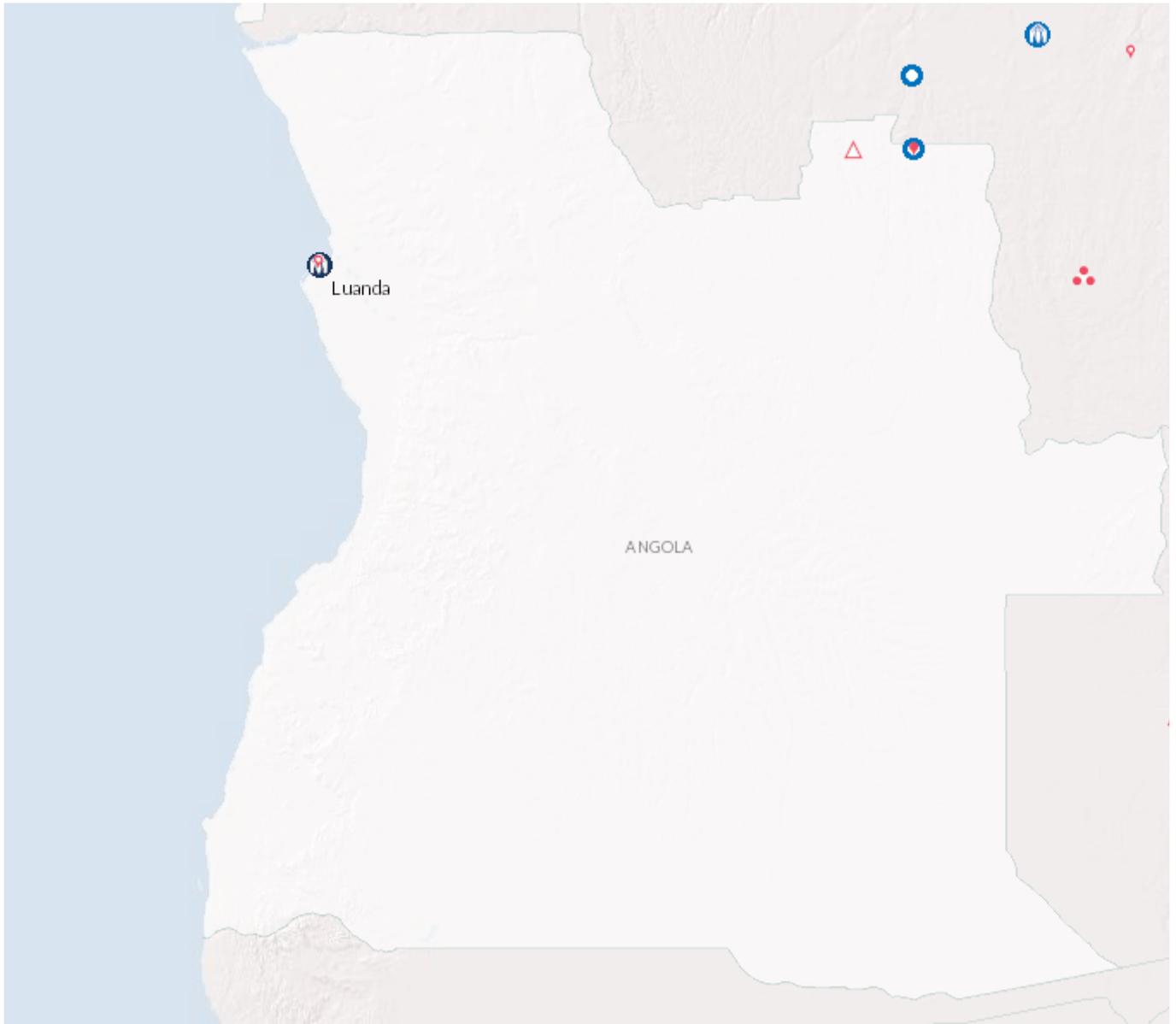


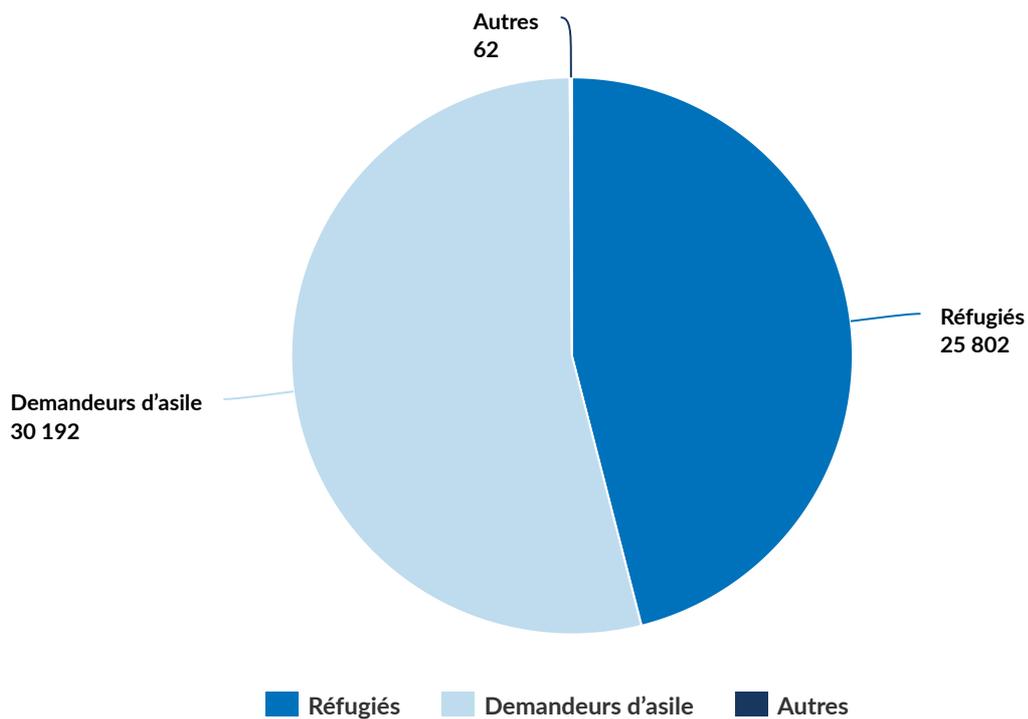
Opération: Angola



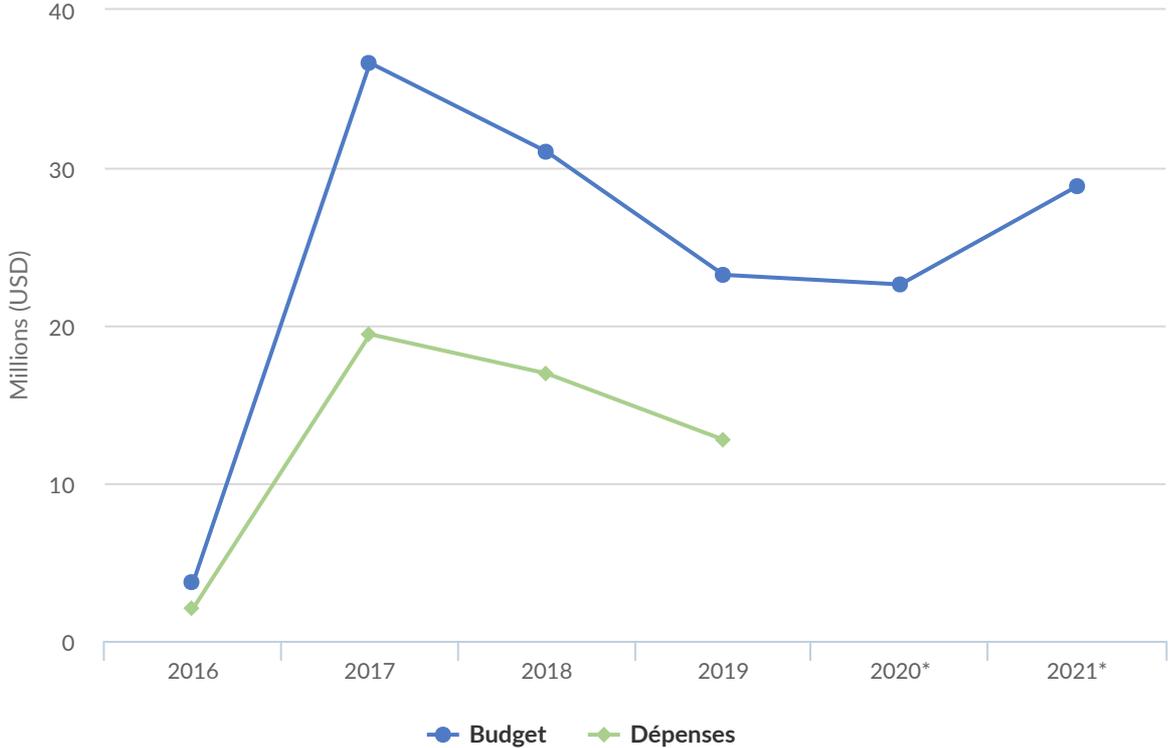
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 20% EN 2019

2019	56,056
2018	70,005
2017	71,270



Budgets et Dépenses - Angola



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- **100%** des personnes relevant de la compétence du HCR vivant sur le site d'installation de Lóvua et 70% de celles établies en milieu urbain feront l'objet d'un profilage en vue de promouvoir une stratégie globale de solutions durables et de faciliter la planification et les réponses multisectorielles.
- **1 300** enfants seront scolarisés dans deux écoles primaires formelles construites sur le site d'installation de Lóvua, et 200 élèves bénéficieront d'un appui pour leur permettre de suivre un enseignement secondaire.
- **1 500** ménages bénéficieront d'un renforcement de leurs moyens de subsistance grâce à la distribution d'outils agricoles et de kits de démarrage d'activité, ainsi qu'à des formations en agriculture, en entrepreneuriat, en commerce et à d'autres domaines professionnels.
- **100%** des ménages du site d'installation de Lóvua auront accès à des installations WASH, tandis que 70% des ménages bénéficieront d'interventions en matière d'abris.
- **10 000** personnes relevant de la compétence du HCR vivant en milieu urbain recevront une aide ciblée permettant de couvrir les besoins identifiés grâce à un suivi systématique de protection et à des activités de sensibilisation.

Environnement opérationnel

En 2021, la situation en République démocratique du Congo, et notamment dans les régions du Kasai, devrait rester incertaine en raison de conflits intracommunautaires et de contentieux politiques exigeant une surveillance permanente, une préparation aux situations d'urgence et de solides systèmes d'alerte précoce.

La situation en matière d'asile reste difficile dans l'ensemble du pays en raison des contraintes imposées par les procédures nationales de détermination du statut de réfugié et des limites à l'accueil de nouveaux arrivants. Le Gouvernement angolais a suspendu l'enregistrement et la délivrance de documents aux personnes relevant de la compétence du HCR il y a de nombreuses années. La reprise de ces activités permettrait d'améliorer les conditions de protection et l'accès aux droits et aux solutions pour les quelque 35 000 demandeurs d'asile dont la demande est en cours d'examen, mais aussi pour ceux qui ne sont pas enregistrés ou qui n'ont pas de papiers. En 2021, le HCR continuera à plaider en faveur de la reprise de l'enregistrement et de la délivrance de documents, conformément aux engagements pris par le Gouvernement angolais lors du Forum mondial sur les réfugiés, ainsi que de la mise en œuvre de la loi et des procédures nationales sur les réfugiés.

En 2021, le HCR se concentrera également sur la mise en œuvre des engagements pris par le Gouvernement angolais d'adhérer aux conventions sur l'apatridie.

Le rapatriement volontaire des réfugiés a été mis en suspens en 2020 en raison de problèmes logistiques, mais également de la pandémie de COVID-19 qui a entraîné la fermeture des frontières de l'Angola. En 2021, quelque 1000 personnes devraient opter pour un rapatriement volontaire en République démocratique du Congo si les conditions sont propices à un retour sûr et dans la dignité.

Le Gouvernement angolais contribue de manière significative à l'assistance offerte aux réfugiés dans la province de Lunda Norte en fournissant des terres pour le site d'installation de Lóvua, en soutenant l'enregistrement des naissances et les rapatriements volontaires, ainsi qu'en assurant la sécurité et la sûreté des réfugiés sur le site d'installation. Ce soutien devrait se poursuivre en 2021. Le Gouvernement de l'Angola assume également la responsabilité de l'enregistrement et la documentation des réfugiés et des demandeurs d'asile en milieu urbain, ainsi que la détermination du statut de réfugié et la mise en place de voies d'intégration locale. En 2021, le HCR entend renforcer sa coopération avec le Gouvernement grâce à des projets ciblés destinés d'une part à résorber l'arriéré des demandes d'asile et relever les défis liés à l'accueil des nouveaux arrivants, et d'autre part à améliorer les possibilités d'intégration locale.

Les mesures de prévention et d'atténuation de la pandémie de COVID-19 resteront une priorité centrale en

2021 et seront mises en œuvre conformément aux orientations du Gouvernement. Les réfugiés à Luanda et sur le site d'installation de Lóvua continueront à être inclus et à contribuer activement aux efforts de prévention et de réponse.

Principales priorités

En 2021, le HCR veillera principalement à :

- Améliorer l'accès et la qualité des procédures de détermination du statut de réfugié en renforçant le système d'asile national et le cadre réglementaire actuels afin d'assurer la cohérence avec les normes internationales, tout en améliorant la qualité de l'enregistrement des réfugiés et de la délivrance de documents en vue de faciliter l'accès aux services, à l'assistance, à la protection sociale, à l'autonomie et aux solutions durables ;
 - Aider le Gouvernement à reprendre l'enregistrement des réfugiés et la délivrance de documents d'identité aux personnes relevant de sa compétence, tant en milieu urbain que dans les camps, conformément aux engagements pris pendant le Forum mondial sur les réfugiés ;
 - Renforcer les capacités des agents de la force publique, des gardes-frontières, des autres fonctionnaires et des acteurs de la société civile pour garantir que les mécanismes d'accueil et d'orientation des personnes ayant besoin d'une protection internationale soient efficaces et respectent les exigences de protection dans l'ensemble du pays ;
 - Étendre les activités de sensibilisation et renforcer les initiatives d'autogestion communautaire, en particulier grâce à des réseaux communautaires, tant sur le site d'installation de Lóvua que dans les communautés urbaines ;
 - Aider le Gouvernement à mettre en œuvre les engagements qu'il a pris au cours du Forum mondial sur les réfugiés et à mettre en place un plan national efficace et opérationnel pour éliminer l'apatridie tout en assurant la mise en œuvre de la stratégie du HCR pour identifier et prévenir les risques d'apatridie.
-